



Personne de contact : Cathy VINCENT

Tél. : 04.380.93.46

Fax : 04.380.32.15

Email : cathy.vincent@esneux.be

## **DECLARATION PARCELLES NON BATIES**

Cette déclaration reste valable pour les exercices ultérieurs jusqu'à révocation par le redevable  
En application de l'article 8 du règlement taxe, ce formulaire doit être renvoyé dans les 30 jours après date d'envoi

Exercice fiscal :

**A renvoyer au plus tard le :**

N° national ou n° de TVA :

Lieu d'imposition :

### **DECLARATION DES UNITES IMPOSABLES**

UNITES IMPOSABLES	Remarques du déclarant
Identification cadastrale de la parcelle	
Nombre de mètres courants à front de voirie	

A ..... le .....  
Certifié sincère et véritable,  
Signature du (ou de la) déclarant(e),

Le règlement est visible dans son intégralité sur notre site internet : [www.esneux.be](http://www.esneux.be)